

L'éolienne de Vaudeurs 1923



L'éolienne de Vaudeurs, la première dans le département de l'Yonne, a été construite par M. DEPLAY (ingénieur), pour fournir l'eau de la commune et des abreuvoirs publics.

Le projet débute en 1922 et c'est le système **Bollée** qui est retenu.

Les travaux sont réalisés par des entreprises locales.

L'éolienne, édifiée sur pylônes, a fonctionné jusque dans les années 1950.

Elle est actuellement la propriété de la commune et est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

HISTORIQUE :

Afin de pourvoir à l'alimentation en eau du lavoir de la commune et des abreuvoirs publics, le Conseil Municipal décide d'acquérir un terrain pour y creuser un puits, établir un réservoir en ciment de 80 m³ et y installer une éolienne.

Le projet est confié en avril 1922 à M. HODRY, agent voyer de l'arrondissement de Joigny. Les établissements Carruelles de Paris et Chêne de Saint-Quentin sont écartés, leurs moteurs à vent étant trop faibles pour assurer un service public permanent. La maison Araou de Narbonne est également rejetée, diverses installations faites dans le département n'ayant pas donné complète satisfaction.

Aussi la municipalité choisit-elle, après de longs pourparlers, les conditions offertes par M. DEPLAY, ingénieur au Mans, qui propose l'installation dans le puits d'un groupe de trois pompes actionnées par une turbine éolienne de système **Bollée** montée sur un pylône de 18 mètres. L'ingénieur prévoit, en outre, la pose d'un moteur de secours à essence. Le forage du puits et la construction de l'abri destiné à recevoir les pompes et le moteur de secours sont confiés à l'entreprise Jouannet de Migennes et la construction du réservoir en ciment armé sera assurée par la société "Les bétons cimenfer" de Montereau. Le devis, dont le montant est estimé à 58 400 francs, est définitivement adopté le 22 décembre 1922.

Pour faire face à la dépense, le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 25 000 francs auprès du Crédit Foncier. Cet emprunt sera remboursé sur trente ans au moyen d'une imposition extraordinaire. L'emprunt au Crédit Foncier est voté le 8 avril 1923. A cette date, les travaux sont en cours d'exécution. L'éolienne de Vaudeurs a fonctionné jusque dans les années 1950.

En 1989, le Conseil Municipal décide de restaurer l'éolienne. Les travaux de serrurerie sont adjugés à la société Jennetie de Sens, le sablage et la peinture sont confiés à M. PEYNOT de Vaudeurs. Le financement de ces travaux, dont le montant s'élève à 80 000 francs, est assuré par un Contrat de pays, un don du Comité des fêtes de Vaudeurs, le solde étant pris en charge par la Commune.

La réfection de l'Eolienne est prévue en 2023. L'ancien abri des pompes, régulièrement entretenu, c'est aujourd'hui le café de la commune. Le puits de pompage subsiste, mais les pompes et le moteur de secours ont été retirés. Le réservoir en ciment armé, qui était accolé à l'abri des pompes, sur la même parcelle, a été détruit à la fin des années 1970, quand fut construite l'actuelle salle des fêtes, et le lavoir, propriété privée depuis 1980, a été désaffecté et remanié.



DESCRIPTION :

L'éolienne est implantée dans la partie sud-est du village, sur une petite place, appelée Place de l'Eolienne, en bordure de la Grande Rue (cadastre, section A9, parcelle 1591). Le Monument aux Morts est situé à proximité. L'ancien abri des pompes, situé au pied de l'éolienne, a été conservé. C'est maintenant le Café.

La machine de Vaudeurs est une éolienne de système **Bollée**, de modèle n° 2 du catalogue du fabricant du Mans, constituée d'un disque moteur de 3, 50 m de diamètre, à double roue à pales et carters de protection, porté par un pylône quadrangulaire de sept sections (hauteur du pylône 18 m) entre la 4^{ème} et la 5^{ème} section du pylône.

Du balcon, on accède, par une deuxième échelle droite, à la plateforme sommitale dont le garde-corps est agrémenté des quatre points cardinaux. L'aéromoteur est couronné d'une girouette.

L'éolienne est implantée à l'arrière du Café qui abritait le puits et les pompes, ainsi qu'un moteur de secours. Ce Café de plan rectangulaire est couvert d'un toit à deux versants d'ardoises. Les murs en rognons de silex à joints beurrés sont agrémentés d'encadrements et de chaînes d'angle en briques. Une canalisation souterraine, en fonte, acheminait l'eau jusqu'au lavoir communal situé de l'autre côté de la rue (cadastre parcelle 1646).

Cette éolienne est une des toutes dernières machines de ce type encore en place en Bourgogne et elle est la dernière éolienne **Bollée**, sur pylône, installée dans le département de l'Yonne après 1900 qui soit conservée. Les deux autres machines de même type, qui étaient situées à Champlay, ont été démontées le 8 octobre 2002.

Aussi, la sauvegarde de l'éolienne de Vaudeurs est essentielle pour la connaissance d'un patrimoine aujourd'hui très menacé et déjà reliquaire.

